

## POUR NOUS JOINDRE

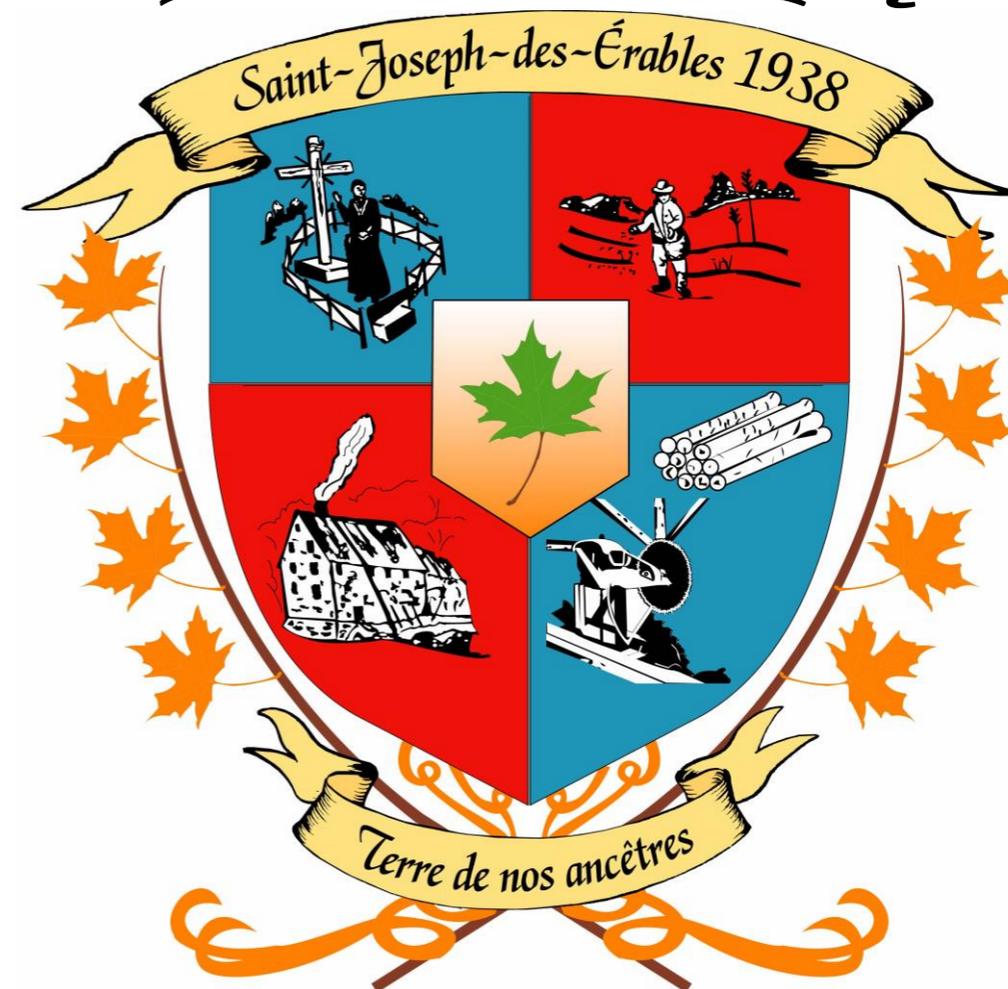
### DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu ..... 418-397-4772  
Télécopieur ..... 418-397-1555  
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com  
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :  
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 32, numéro 7, novembre 2018

# Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0  
[www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)  
Rédaction : Sophie Fortier

## Le mot du maire

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue à madame Joanie Roy, votre nouvelle conseillère élue au siège numéro 5. De plus, madame Marie-Josée Mathieu retrouve son poste de directrice générale au bureau municipal, quelques changements et adaptations sont à prévoir dans la routine. Le but ultime reste le même, mener à bien les intérêts des Joséabliens. Les responsabilités au bureau évoluent avec les nouvelles règles imposées par le gouvernement et l'environnement. Je vous invite donc à communiquer avec le bureau pour connaître les nouvelles exigences liées avec vos éventuels travaux. N'oubliez pas que la municipalité est là pour vous aider à concrétiser et mener à bien vos projets.



Jeannot Roy, maire

À la prochaine!



### Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

#### AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SIS AU 518, RANG DES ÉRABLES, SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

#### Relatif à une demande de dérogation mineure (518, rang des Érables, lot 4 373 816)

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à permettre au propriétaire concerné l'agrandissement de sa porcherie existante, afin de se conformer aux exigences Canadiennes du bien-être animal. Les distances séparatrices du bâtiment sont non conformes au règlement de zonage. La distance minimale prescrite par le règlement est de 194,4 mètres avec les maisons voisines.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire qui sera prévue le 4 décembre prochain à 19h00 au bureau municipal situé au 370-A rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2018.

Sophie Fortier, Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE ROBERT-CLICHE

#### AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, Jacques Bussières, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche, à l'effet que le règlement 195-17 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé et visant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Jules est entré en vigueur le 20 septembre 2018.

Donné à Beauceville ce 26<sup>e</sup> jour de septembre, deux mille dix-huit.

Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier

#### Prévention des incendies

Avec le froid qui s'installe, nous avons commencé à chauffer nos maisons. Il est temps de ramoner votre cheminée et les conduits pour se préparer à l'hiver. Les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote. Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

#### Programme Rénorégion

Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence. Vous pouvez bénéficier du programme si :

- Vous êtes propriétaire-occupant d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des défauts majeurs ;
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximal admissible, lequel varie selon la région où vous habitez et la taille de votre ménage.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la MRC Robert-Cliche au 418-774-9828.

#### Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 4 décembre à 19 h 00.



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC ROBERT-CLICHE  
MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

**AVIS PUBLIC COLLECTIF  
RÔLES TRIENNAUX 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> ANNÉE  
D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Avis public est, par les présentes **DONNÉ** par les Secrétaires-Trésorières (ers) et / ou Greffiers (ères) soussignés que le rôle triennal d'évaluation foncière entrera dans l'année **DEUX** ou **TROIS** de son existence en 2019 et sont disponibles pour consultations aux bureaux des Secrétaires-Trésorières et / ou Greffières pour les municipalités suivantes:

**MUNICIPALITÉS**

- Beauceville
- Saint-Joseph-de-Beauce
- Saint-Victor
- Saint-Alfred
- Saint-Jules
- Tring-Jonction
- Saint-Frédéric
- Saint-Séverin
- Saint-Joseph-des-Érables

**ADRESSES**

- 540, boulevard Renault
- 843, avenue du Palais
- 287, rue Marchand
- 9, route du Cap
- 390, rue Principale
- 247, rue Notre-Dame
- 850, rue de l'Hôtel de Ville
- 900, rue des Lacs
- 370-A, rang des Érables

L'Organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est:  
MRC ROBERT-CLICHE, 111-A, 107E RUE, BEAUCEVILLE G5X 2P9

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu des articles 174 ou 174-2 de la Loi sur la Fiscalité Municipale du Québec, DOIT le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'évènement justifiant la modification ou du suivant et DOIT:

- Remplir le formulaire intitulé «**DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**».
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement ( no 71-97 ) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans l'Éclaireur Progrès et l'Hebdo Régional du 24 octobre 2018.

Les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières .

MADELEINE POULIN, DANIELLE MAHEU, KATHLEEN VEILLEUX, DIANE JACQUES, GINA LESSARD, JULIE LEMELIN, CATHY POULIN, MARIE GIGUÈRE, SOPHIE FORTIER.



**Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables**

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

**Séance extraordinaire le 20 novembre 2018**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra dans sa salle des délibérations, au 370-A, rang des Érables, le 20 novembre 2018 à 19h00, une séance extraordinaire au cours de laquelle il y aura ouverture des soumissions faites par le Ministère des Finances pour le règlement d'emprunt no 225-17.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions du public portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2018.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et Secrétaire-trésorière



**Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables**

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

**Règlement R-230-18 Règlement sur le traitement des élus municipaux**

Lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2018, le Conseil a adopté le règlement no 230-18 sur le traitement des élus municipaux.

Le règlement a pour objectif de modifier le montant de base pour calculer la rémunération des élus pour les années 2018 et 2019. Le salaire des élus sera indexé à partir de 2020 et l'indexation correspondra au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, publié par Statistique Canada au 31 octobre de l'année antérieure pour chaque exercice financier suivant. Ce règlement sera rétroactif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sera valide pour les années subséquentes.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2018.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et Secrétaire-trésorière



## Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

**Séance extraordinaire le 11 décembre 2018**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra dans sa salle des délibérations, au 370-A, rang des Érables, le 11 décembre 2018 à 19h00, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2019 sera adopté.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions du public portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2018.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

### Croque-livres

S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans du Québec. Lancée en septembre 2014, l'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Adoptés et pris en charge par des organismes, des institutions, des entreprises ou encore des individus, les Croque-livres sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés.



Le mouvement des Croque-livres s'adresse en priorité aux enfants âgés de 0 à 12 ans, et à leur famille, tous mobilisés autour d'un plaisir commun : la lecture.

Vous êtes invités invitées à visiter régulièrement notre Croque-livres, situé à notre bureau municipal. Chacun peut alors, à sa guise, déposer des livres à partager ou simplement prendre un livre et profiter du plaisir de la lecture. Il ne s'agit pas de prêts de livre, mais bien d'échanges et de partages entre citoyens.

## Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

Saint-Joseph-des-Érables

Scrutin du

2018 11 25  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par

Sophie

Prénom

Fortier

Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire			
Conseiller	Poste # 5		Joanie Roy
Conseiller			

### **Signature**

Donné à Saint-Joseph-des-Érables, le

2018 11 08  
année mois jour

Président d'élection